

Facteurs De Localisation Des Investissements Directs Etrangers En République Démocratique Du Congo : Analyse Empirique [Factors In The Location Of Foreign Direct Investment In The Democratic Republic Of The Congo : Empirical Analysis]

Ruharura Fitina Odon¹

¹Chercheur - Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH)
Kinshasa / République Démocratique du Congo

Auteur Correspondant : Ruharura Fitina Odon



Résumé : Avec la mondialisation, l'attention des acteurs du développement se porte avec de plus en plus de vivacité sur les Investissements Directs Etrangers (IDE). Leur poids dans l'économie mondiale s'est accru. Les pays en développement paraissent globalement avoir bénéficié de cette ressource, bien qu'une lecture plus attentive des chiffres, nuance cette impression.

La République Démocratique du Congo dispose des ressources minérales abondantes et d'un potentiel énorme dans les secteurs comme l'exploitation minière, l'énergie (hydroélectrique) et les infrastructures. A ce jour, en RDC, le secteur minier est celui qui attire le plus d'IDE, suivi par les télécommunications.

Les IDE qui sont les corollaires ou encore les conséquences des entreprises multinationales, ont une incidence sur la balance des paiements de la RDC, qui affiche depuis le début des années 2000, une croissance économique continue, réelle et significative.

Mots-clés : Facteurs, Localisation, Investissements, Etrangers, RDC.

Abstract: With globalization, the attention of development actors is increasingly focused on foreign direct investments (FDI). Their weight in the global economy has increased. Developing countries as a whole appear to have benefited from this resource, although a closer reading of the figures undermines this impression.

The Democratic Republic of the Congo has abundant mineral resources and enormous potential in sectors such as mining, energy (hydroelectric) and infrastructure. To date, in the DRC, the mining sector is the one that attracts the most FDI, followed by telecommunications.

FDI, which are the corollary or consequences of multinational companies, have an impact on the balance of payments of the DRC, which has shown since the early 2000s continuous economic growth, real and significant.

Keywords: Factors, Location, Investments, Foreigners, DRC.

1. Introduction

L'économie mondiale connaît depuis la deuxième moitié de la décennie 80 des mutations importantes des modes de son fonctionnement. En effet, des économies de plus en plus déréglementées, régulées par des marchés libres et ouvertes sur l'étranger, se sont substituées à des économies réglementées, étatisées et protectionnistes (Aazi, M., 2020).

Ce basculement peut être lié, d'une part, aux mouvements de privatisation, aux baisses du volume des investissements publics suite aux désengagements des états du système productif, d'autre part, aux nouvelles stratégies des sociétés transnationales suite aux accords de libre-échange et aussi à l'émergence de nouveaux secteurs liés aux technologies de l'information.

Sur le plan mondial, les IDE ont reculé en 2020, les flux à destination de l'Afrique n'ont pas suivi cette tendance. Au contraire, après avoir diminué en 2018 et en 2019, ils ont augmenté en 2020, pour s'établir à 46 millions d'USD (+11%) (Cnuced, 2020).

Selon Africa Attractiveness Survey, en termes de valeur, les investissements directs étrangers sur le continent ont bondi à 128 milliards de dollars en 2018, en progression de 136 % sur un an. L'Afrique est le deuxième plus grand destinataire de flux des IDE au monde en 2019 après l'Asie-pacifique. D'autre part, le nombre d'emplois générés par les IDE a augmenté de 68 %, avec la création de 188 400 nouveaux postes en Afrique (Azam, G., 2020).

Depuis le début des années 2000, la libéralisation du système économique congolais a attiré de nombreuses entreprises multinationales. La RDC a vu défiler plusieurs investissements principalement dans le secteur minier. La croissance de l'économie congolaise est essentiellement portée par l'exportation des produits miniers qui, n'est toujours pas inclusive.

Les IDE qui sont les conséquences des entreprises multinationales ont une influence sur la balance des paiements de la République Démocratique du Congo qui affiche depuis 2001 une croissance économique continue, réelle et significative.

En effet, sous l'effet des politiques monétaires et budgétaires prudentes, en 2002, l'économie a affiché un taux de croissance de 3,5%, le déficit public s'est amoindri et l'inflation est passée à 15,8% contre 135,1% en 2001. Cela a notamment permis de briser l'hyperinflation, d'unifier le taux de change et de restaurer la croissance (Sumata, C., 2017).

Les flux d'IDE ont augmenté de 11% en 2020, atteignant 1,5 milliard de dollars, principalement grâce à la course mondiale au cobalt utilisé dans les batteries des voitures électriques. Le stock d'IDE s'est élevé à 24 milliards d'USD, soit 56,3% du PIB. Ces niveaux restent cependant bien en deçà du potentiel du pays : la RDC dispose des ressources minérales abondantes et d'un potentiel énorme dans des secteurs comme l'exploitation minière, l'énergie (hydroélectrique) et les infrastructures. A ce jour, le secteur minier est celui qui attire le plus d'IDE, suivi par les télécommunications. L'Afrique du Sud, la Belgique et la Chine sont les principaux investisseurs du pays (Cnuced, 2020).

Dès lors, il s'agit de voir quelles sont les facteurs qui concourent à la localisation des IDE en République Démocratique du Congo, de manière à impacter sur le vécu quotidien de la population et contribuer de ce fait au développement économique du pays. Pour ce faire, et pour orienter notre recherche, nous posons les questions suivantes : Quels sont les facteurs de localisation des IDE en République Démocratique du Congo ? Que doit faire la République Démocratique du Congo pour être plus attractive ?

Aux questions posées dans la problématique, nous émettons les hypothèses selon lesquelles, nous estimons que la localisation des IDE en RDC serait tributaire de la performance économique, de la qualité des institutions, de l'ouverture commerciale, des investissements domestiques ainsi que de l'inflation sous-jacente ; et l'amélioration du climat des affaires, à travers des lois adaptées, serait la réponse appropriée pour l'attractivité de la République Démocratique du Congo.

2. Littérature

2.1. Littérature empirique

L'aide n'est pas le principal déterminant du flux d'IDE. Elle met en exergue la complémentarité entre ces deux variables et l'effet bénéfique de cette relation sur le pays bénéficiaire. A partir d'une analyse sectorielle, elle montre que l'essentiel de l'aide japonaise (qui fut octroyée sous forme des prêts), était d'abord destiné au secteur des infrastructures et notamment des transports puis de l'énergie. Entre 1990 et 2000, l'aide japonaise s'est diversifiée tant sectoriellement que géographiquement (Blaise, S., 2014).

Les firmes étrangères ont tendances à se localiser dans les régions centrales pour bénéficier des économies d'agglomération. Leur impact sur la concentration spatiale des activités dépend d'un certain nombre de paramètres : la consommation qu'elles font de biens provenant de l'industrie banalisée, les effets de concurrence vis-à-vis des entreprises locales du secteur technologique, leur

contribution aux externalités de connaissance, le niveau des infrastructures de transport et le volume d'IDE existant. L'important étant de pouvoir déterminer si les effets d'entraînement seront prépondérants sur les effets d'éviction générés par les firmes multinationales (Mainguy, C., 2019).

Quelle que soit la hauteur de l'IDE, sa contribution au développement socio-économique et, de surcroît, à la réduction de la pauvreté dans les pays d'accueil, notamment les PED, dépend des périodes, de la nature des investissements, de la spécialisation, des politiques menées par les pays hôtes. En définitive, les résultats attendus sont loin d'être généralisables (Kukatula, O., 2020).

2.2. Littérature classique

2.2.1. Enjeux des investissements directs étrangers

Les IDE participent à la construction des avantages comparatifs d'une économie. Il est donc crucial pour les Etats, d'éviter une « déconstruction » de ces avantages comparatifs en favorisant l'ancrage de ces investissements c'est-à-dire leur durabilité. Cela est possible en incitant à créer des interdépendances entre la firme et les producteurs locaux (échanges, coopération technologique, etc.) (Perroux, F., 2010).

2.2.2. Dynamique des Investissements Directs Etrangers

Les IDE ont évolué au cours du temps marqué par une succession d'étapes, d'après la théorie du cycle de vie de R. Vernon, qui est le premier à expliquer le passage pour le pays qui a bénéficié d'avantages technologiques de la production nationale à l'exportation d'un produit, ensuite à la localisation de la production à l'étranger en cinq étapes successives : L'innovation, le lancement, la standardisation, la maturité et le déclin. (Cnuced, 2020).

2.2.3. Facteurs déterminants l'attractivité des IDE

Les facteurs qui influencent les investissements des pays étrangers dans les PED sont de plusieurs ordres, à savoir : la stabilité politique, la croissance potentielle, la taille du marché, les infrastructures disponibles, le revenu par habitant, les ressources disponibles, etc. Par ailleurs, certains autres facteurs exercent une influence considérable sur les entreprises multinationales à investir dans les pays hôtes, en général, et dans les PED en particulier. Parmi ces multiples facteurs, trois demeurent essentiels et principaux. Il s'agit de l'attractivité du pays d'accueil, des facteurs d'ordre politique et social ainsi que les facteurs d'ordre économique (Kukatula, O., 2020).

Tableau 1 : Principaux déterminants d'ordre économique des IDE dans le pays hôte selon le modèle de la CNUCED

Déterminants économiques	
1. Caractéristiques du marché	- Taille du marché, sa croissance, revenue par tête d'habitant ; - Caractéristiques nationales des préférences consommateurs ; - Structure et concurrence dans les marchés - ressources
2. Caractéristiques des ressources	- Ressources naturelles - Main d'œuvre qualifiée (disponibilité) - Main d'œuvre non qualifiée - Infrastructure physique (télécoms, routes, communications, etc.)
3. Caractéristiques d'efficacité	- Coût des ressources disponibles ajusté par la productivité ; - Transports et communications entre le pays hôte et le pays parent ; - Appartenance à une union économique régionale.

Source : Kukatula, O., 2020.

En dépit de ces différents facteurs, la question principale d'identification des facteurs qui influencent les choix particuliers d'une localisation des IDE demeure encore quasi entière tant on sait que ces facteurs dépendent à la fois du pays hôte, mais aussi de l'EMN qui désire se délocaliser.

2.2.4. Impacts des Investissements Directs Etrangers

Les IDE sont censés apporter un changement remarquable, lorsqu'une EMN vient s'implanter dans un pays d'accueil. En effet, l'emploi, les exportations, l'amélioration des ressources en devises, etc. sont des premières attentes et peuvent être la source d'augmentation de la croissance et de gains de productivité. Les IDE possèdent plusieurs impacts bénéfiques dans le pays hôte : La croissance économique, le commerce international, le revenu privé, l'emploi, l'environnement, etc.

2.2.5. Avantages et inconvénients des IDE

Plusieurs avantages sont dévolus aux IDE. Ils sont identifiables aussi bien dans le pays parent que dans le pays hôte. Il existe également quelques inconvénients des IDE dans le pays d'accueil. Parmi les avantages, nous citons : le transfert de technologie et de l'innovation, le développement des ressources humaines et l'emploi, l'amélioration des recettes fiscales, un stimulant aux entreprises locales, la réduction de la pauvreté, l'entrée des capitaux, l'amélioration de la balance des paiements, la modernisation du commerce international, un effet revenu ; A contrario : la fuite des capitaux, l'instauration du monopole, le non-respect de la politique économique du pays hôte, la non application de la politique économique donnée dans le pays d'accueil, ainsi que des mesures d'une politique monétaire restrictive, et la corruption de certains responsables du pays hôte. (Perroux, F., 2010).

3. Méthodologie

Notre approche est hypothético-déductive. Elle a consisté à dégager les hypothèses de l'étude qui ont été ensuite mises à l'épreuve des faits. Cette approche s'est appuyée sur la méthode descriptive, la méthode comparative, la technique documentaire, l'entretien, ainsi que la recherche sur Internet.

4. Présentation des résultats, analyse et interprétation

4.1. Facteurs de localisation des IDE en République Démocratique du Congo

Parmi les facteurs qui déterminent la localisation des IDE en RDC, nous répertorions la situation économique et sociale, la qualité des institutions, ainsi que les investissements domestiques.

4.1.1. Croissance économique et inflation en République Démocratique du Congo

La période de 2002 à 2019 est caractérisée par l'orthodoxie de la politique économique et des performances imputables aux effets des réformes engagées qui ont permis d'importants investissements dans les secteurs miniers et autres qui porte la croissance. Cette période constitue un tournant décisif pour l'économie congolaise, avec l'amélioration des taux de croissance économique, atteignant un pic de 9,5% en 2014, associée à une baisse sensible des volatilités des prix intérieurs et une relative amélioration de l'environnement des affaires (Banque Centrale du Congo, 2020).

A la suite de l'avènement de la crise sanitaire mondiale causée par la pandémie de Covid-19, l'économie congolaise est affectée, à l'instar d'autres pays de la planète, des mesures conjoncturelles ont été prises progressivement pour juguler les méfaits de ladite crise et permettre aux entreprises de se maintenir à ce jour (Banque Centrale du Congo, 2022).

Tableau 2. Indicateurs socio-économiques de la RDC 2012 - 2022

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1. Produit Int B	26 954 556,9	30 051 179,4	33 224 281,1	35 111 230,0	37 517 392,4	55 124 325,3	75 984 953,3	83 048 338,6	92 313 558,6	110 179 745,8	132 063 706,3
2. Dépenses pb	4 940 888,0	5 460 203,6	5 791 807,4	5 285 980,8	5 393 526,1	7 504 587,0	9 844 030,0	8 954 697,8	9 424 014,6	14 107 039,3	20 885 778,2
Consomm pub	2 963 272,6	3 991 111,1	3 828 016,7	4 083 731,0	3 672 843,5	4 412 466,0	6 760 346,3	7 101 844,3	7 436 564,0	10 356 334,9	15 383 703,6
Form brut cap	1 924 107,7	1 394 396,6	1 899 120,3	1 746 314,9	1 644 672,7	2 988 561,9	2 955 359,2	1 737 451,8	1 867 680,1	3 590 066,2	5 153 387,9
Transf secteurs	53 507,7	74 695,9	64 670,4	79 088,4	76 009,9	103 559,1	128 324,4	115 401,7	119 770,4	160 638,2	348 686,7
3. Charg fisc b	2 710 339,7	3 388 628,5	3 615 470,7	3 850 292,6	3 128 520,5	3 656 755,0	5 599 638,4	5 723 510,4	5 738 636,0	9 403 829,1	13 195 430,4
Commerce ext	1 074 830,0	1 391 069,6	1 449 722,5	1 452 753,1	990 976,5	963 915,7	1352 180,0	1498 041,1	447 524,5	2260 498,1	1435 812,7
Exportations	17 652,3	16 696,0	16 873,4	10 161,2	8 700,7	12 758,3	15 745,1	15 588,2	14 675,6	83 125,1	10 960,6
Importations	1 057 177,7	1 374 373,6	1 432 849,1	982 275,8	982 275,8	951 157,4	1 336 435,0	1 482 452,9	1 432 848,9	2 177 373,0	1424 852,1
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activités intér	1 635 509,7	1 997 558,9	2 165 748,2	2 397 539,4	2 137 544,0	2 692 839,3	4 247 458,4	4 225 469,3	4 291 111,5	7 143 330,9	11 759 617,7
Revenus	708 769,8	862 213,9	1 102 055,7	1 249 961,5	987 123,7	1 433 916,9	2 594 345,9	2 442 454,5	2 192 928,6	4 053 261,1	8 579 925,6
Biens et Servic	882 143,3	1 026 077,1	1 012 073,5	1 097 215,1	1 106 568,1	1 199 688,8	1 561 411,7	1 661 814,9	1 905 662,5	2 860 488,9	2 871 685,7
Autres rec fisc	44 596,6	109 267,8	51 619,1	50 362,8	43 852,2	59 233,6	91 700,8	121 199,8	192 520,4	229 580,9	308 006,4
Cotizat séc soc	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Charg fisc n	2 656 832,0	3 313 932,6	3 550 800,3	3 771 204,1	3 052 510,6	3 553 195,9	5 471 314,0	5 608 108,7	5 618 865,6	9 243 190,9	12 846 743,7
5. Solde glob	431 629,0	-104 849,0	-52 456,0	-216 148,0	-479 051,0	14 556,5	-105 798,3	-646 857,7	-787 387,7	-1 950 634,8	916 353,5
Contr adm pub	1 390 467,7	902 880,6	1 447 346,4	1 123 161,4	1 102 508,7	1 889 838,3	1 279 912,0	839 784,9	1 286 422,8	2 061 405,9	3 870 472,3
Acquis dir b cp	1 390 467,7	902 880,6	1 447 346,4	1 123 161,4	1 102 508,7	1 889 838,3	1 279 912,0	839 784,9	1 286 422,8	2 061 405,9	3 870 472,3
Transfert d égn	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Banque Centrale du Congo, 2022

4.1.2 Les institutions et l'investissement privé

La facilité des affaires est l'un des aspects qui caractérisent la compétitivité d'une économie au niveau international et influence le comportement des investisseurs privés. L'Anapi et le Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements font état d'un délai ne dépassant pas une dizaine de jours et d'un coût de création compris entre 800 et 1 000 dollars américains (Anapi, 2022).

La Fédération des entreprises du Congo (FEC) apparaît comme l'organe le plus représentatif de l'ensemble des intérêts du secteur privé. Elle assume les fonctions de chambre de commerce, d'industrie, des métiers, des mines, de l'agriculture et d'autres secteurs productifs.

4.1.3. Les facteurs économiques et l'investissement privé

4.1.3.1. La politique de change

L'évolution du taux de change du franc congolais a été étroitement associée à la conduite expansive des politiques monétaire et budgétaire. Le caractère « fondant » de la monnaie a suscité une profonde défiance envers la capacité de la Banque centrale et des autorités monétaires, a alimenté un marché parallèle des changes qui a sévèrement sanctionné les dérives de la politique économique et mis à mal les velléités de stabilisation. (BAD, 2020).

L'acceptation d'une plus grande flexibilité du taux de change, accompagnée de politiques plus restrictives, a progressivement rendu le rythme de l'inflation intérieure plus proche des tendances de l'inflation mondiale. L'orthodoxie financière a porté ses fruits et permis une quasi-stabilité du franc congolais par rapport au dollar américain.

4.1.3.2. Le coût des facteurs primaires

4.1.3.2.1. Le travail

Contrairement à ce qui se passe dans de nombreux pays, le secteur public n'est pas maître en matière de salaires, principalement en raison des difficultés budgétaires de l'État. Sa gestion de la masse salariale privilégie l'augmentation des effectifs au détriment de la majoration des salaires, ce qui se répercute sur la productivité. Cette politique de gestion sociale a des effets pervers sur l'efficacité des agents publics, affectant le niveau d'effort qu'ils sont prêts à consentir, leur loyauté et, le cas échéant, leur probité. Ces implications ont un impact indirect sur le fonctionnement des entreprises.

Le secteur privé est largement affranchi du SMIG. De manière générale, la distribution des salaires est plus élevée dans le secteur privé que dans la fonction publique et les entreprises nationales. Les salaires nominaux ne suffisent pas à exprimer le coût du

travail. Celui-ci est également déterminé par la productivité, qui dépend de la qualité et donc de la formation de la main-d'œuvre (BAD, 2020).

4.1.3.2.2. Le Capital

Il existe une vingtaine de banques commerciales en activité en RDC. Le secteur du crédit à l'économie réelle est encore très concentré. Le crédit est limité par rapport à la taille de la population et au PIB (moins de 2 milliards de dollars américains pour un produit intérieur d'environ 13 milliards). (BAD, 2020)

4.1.3.2.3. Le surcoût économique des autres facteurs

a) Le coût du transport

La RDC n'est pas enclavée, mais sérieusement handicapé par l'immensité de son territoire et la concentration des activités économiques sur Kinshasa et à l'Est du pays. Le transport aérien est le moyen le plus commode pour atteindre les capitales provinciales. La longueur du réseau routier national est de 152 400 kilomètres. La densité des routes n'excède pas 5 kilomètres pour 100 kilomètres carrés, et le pourcentage de voies asphaltées est de l'ordre de 7% mais tend à s'améliorer (BAD, 2020).

b) Les coûts inhérents à l'électricité

Ce service public est considéré comme le deuxième problème majeur auquel les entrepreneurs sont confrontés dans l'exercice de leurs activités, juste après les tracasseries administratives et la corruption. (BAD, 2020).

Certaines infrastructures de transport et quelques centrales hydroélectriques datent des années 1940. Des installations d'Inga, pourtant plus récentes, connaissent des déficiences structurelles responsables des importants délestages que les entrepreneurs reprochent régulièrement à la SNEL.

c) Les télécommunications et les TIC

Les technologies de l'information et de la communication font désormais partie du paysage économique congolais. La téléphonie mobile s'est développée rapidement autour de la technologie GSM, mais sa densité demeure encore faible. Sur une population de plus ou moins 100 millions d'habitants, 20 à 25 millions d'abonnés sont répartis sur quatre opérateurs mobiles. Le nombre d'opérateurs présents en RDC est finalement assez limité par rapport à la taille du marché.

L'accès à Internet se développe. Tous les opérateurs de téléphonie mobile, ainsi qu'une vingtaine de fournisseurs indépendants, offrent l'accès à l'Internet Wifi. Bien que les chiffres disponibles ne soient pas d'une fiabilité à toute épreuve, sur 230 480 utilisateurs d'Internet, 1500 étaient abonnés au haut débit, à la fin 2019 (BAD, 2020).

4.1.3.3. La fiscalité

L'impôt professionnel s'applique aux revenus réalisés par les entreprises, quelles que soient leurs activités, et aux revenus nets des professions libérales. Le système de patente concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas 10 millions de francs congolais. Le régime de l'impôt synthétique libérateur s'applique, quant à lui, aux sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 et 80 millions de francs congolais. Au-delà de ce seuil, c'est le régime commun qui prévaut. (Anapi, 2022)

L'ordonnance-loi n°10/001 du 20 août 2010 portant création de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est entrée en vigueur en 2012, en remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires, qui a continué à s'appliquer transitoirement de 2010 à 2012. Le taux de TVA unique est de 16 %.

4.1.3.4. Cadre légal et réglementaire des IDE en République Démocratique du Congo

Le Code des Investissements actuellement en vigueur en République Démocratique du Congo organise un régime unique, à savoir « Le Régime Général » avec quelques dispositions particulières concernant les PME et PMI (Code des investissements, 2002).

L'esprit du nouveau Code des Investissements met en évidence trois politiques, à savoir : il constitue une politique incitative (un appât pour attirer les investissements du fait qu'il accorde des incitations ou exonérations), une politique compétitive (une

stratégie économique pour concurrencer les autres demandeurs dans le marché des capitaux), et une politique orientative et sélective (oriente les investissements dans les secteurs-clés déclarés prioritaires pour permettre à l'Etat de matérialiser son plan de développement). (Anapi, 2022)

5. Discussion

Le cadre légal et réglementaire des Investissements Directs Etrangers en RDC est régi par le Code des investissements, actuellement en vigueur en République Démocratique du Congo, qui organise un régime unique, le Régime Général, avec quelques dispositions particulières concernant les PME et PMI.

Sur le plan des incitations, le Code des Investissements accorde des avantages fiscaux, parafiscaux et douaniers suivants : (i) la TVA (16%), (ii) les droits d'entrée (5%), (iii) le rebattement de la redevance administrative à 2% ; (iii) l'impôt foncier sur les concessions ordinaires et les propriétés bâties ou non bâties ; (iv) l'impôt sur le bénéfice et les profits (30%) ainsi que (v) l'impôt sur le droit proportionnel en cas d'augmentation du capital.

Sur plan des secteurs qui entrent dans le périmètre du Code des Investissements, tous sont éligibles à l'exception des : (i) Mines et Hydrocarbures ; (ii) Banques ; (iii) Assurances et Réassurances ; (iv) production d'armement et des activités connexes militaires ; (v) production d'explosifs ; (vi) Assemblage des équipements et des matériels militaires et paramilitaires ou des services de sécurité ; (vii) production d'armements et activités militaires et paramilitaires ou des services de sécurité et (viii) activités commerciales. Les investissements dans ces secteurs sont régis par les lois particulières.

Une telle tendance doit être améliorée dans le futur au travers des actions de promotion des investissements appropriées afin d'admettre beaucoup plus aux avantages des investissements, des projets relevant du secteur industriel qui génèrent de la valeur ajoutée et l'amélioration du climat des affaires. Pour permettre les investissements internationaux ou les entreprises multinationales de s'implanter en RDC et de profiter des avantages qu'offrent le pays, il y a d'une part nécessité d'accroître la production locale afin d'absorber le besoin en financement de l'économie locale et, d'autre part, assainir davantage le climat des affaires pour permettre aux IDE de s'implanter en RDC de sorte à couvrir le manque en financement constaté.

Au moins trois mesures de politique économique peuvent être recommandées dans ce cadre : élever le niveau d'éducation et d'expertise technique de la population, encourager les activités locales de recherche et de développement, accroître le degré de concurrence afin d'inciter les entreprises locales à mettre en œuvre les innovations technologiques introduites par les filiales de groupes et les inciter à partager avec les entreprises locales leurs techniques de production ou de gestion.

Ainsi, une révisitation du code des investissements paraît impérieux, en l'adaptant aux réalités économiques et sociales actuelles du pays tout en le rendant compétitif et suffisamment attractif tant en ce qui concerne les avantages de la durée, sans oublier les mécanismes de protection et de sûreté des investissements qui méritent d'être renforcés avec une gouvernance forte et un pilotage au niveau de la Présidence de la République.

6. Conclusion

Les facteurs qui déterminent la localisation des Investissements Directs Etrangers en RDC sont, entre autres, la situation économique et sociale, la qualité des institutions ainsi que les investissements domestiques. La politique de change, le coût des facteurs primaires (Travail et Capital), le surcoût économique des autres facteurs (Transport, électricité, télécommunications et TIC) ainsi que la fiscalité directe et indirecte, constituent d'autres facteurs économiques de localisation des IDE en RDC.

La République Démocratique du Congo, vaste marché au cœur de l'Afrique, terre aux multiples opportunités, offrant une main d'œuvre abondante, qualifiée et bon marché s'est engagée depuis 2001 sur la voie de la stabilité et de la croissance en optant pour le libéralisme économique.

Confrontée aux déséquilibres macroéconomiques, à la montée considérable de l'endettement et à l'insuffisance des liquidités pour financer les différents projets de développement à long terme, le pays a procédé à la mise en place des dispositifs destinés à assurer la liberté du commerce et de l'industrie afin de créer un climat propice pour attirer les investisseurs étrangers.

A cette fin, le programme à moyen terme des gouvernants vise à consolider la stabilité macroéconomique, augmenter l'efficacité de production, développer les institutions publiques et leurs capacités, mettre en place des politiques de renforcement de l'Etat de droit et de la justice, et investir dans le secteur social pour réduire la pauvreté.

Quoiqu'ayant un certain apport sur le plan économique, les IDE n'ont que peu d'incidence sur la croissance économique et le développement humain de la RDC, d'où les suggestions proposées dans la discussion de l'étude.

Références

- [1]. Aazi, M. (2020), « *Impact des investissements directs étrangers sur la balance des paiements, cas du Maroc*, in *Revue Internationale des Sciences de Gestion* ».
- [2]. Anapi (2020), *Nouveau Code des investissements*.
- [3]. Azam, G. (2010), *Le temps du monde fini*, Paris, Les liens qui libèrent.
- [4]. BAD/Afrique centrale (2020), *Environnement de l'investissement privé en RDC*.
- [5]. Banque Centrale du Congo (2020), *Note de conjoncture économique*.
- [6]. Banque Centrale du Congo (2022), *Rapport annuel*.
- [7]. Blaise, S. (2014), « *La répartition spatiale des IDE japonais en Chine* », in *Revue Région et Développement* n°20, Paris.
- [8]. Cnuced (2020), « *Tendances de l'investissement global* », n°28, Paris.
- [9]. Kukatula, O. (2020), *Entreprises multinationales, enjeux du développement socio-économique et de la réduction de la pauvreté en RDC*, Paris, Universitaires Européennes.
- [10]. Loi n° 004/2002 du 21 février 2002 portant Code des investissements.
- [11]. Mainguy, C. (2018), « *Les investissements directs étrangers dans les pays en développement : quels impacts ?* », in *Revue Région et Développement* n°52, Paris.
- [12]. Perroux, F. (2010), *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hatier.
- [13]. Sumata, C. (2017), *Gestion financière internationale*, inédit, DEA/FED, UCC.